

## REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

## 1/ SONIS L'AFRICAIN

**NDLR** : Louis-Gaston de SONIS, comte romain, est né à Pointe-à-Pitre le 25 août 1825 et mort à Paris le 15 août 1887. C'est un officier de l'armée française qui s'est particulièrement illustré lors de la bataille de LOIGNY durant la guerre de 1870, où il perdit une jambe.



Louis-Gaston

de SONIS (1825/1870)

Gaston de SONIS compte parmi les officiers les plus consciencieux, les plus courageux et les plus dévoués que l'armée d'Afrique ait connu. En l'espace de seize ans, il parcourut l'Algérie en tout sens : Alger, Blida, Miliana, Tizi-Ouzou, Mascara, Ténès, Laghouat, Mostaganem, etc. Connaissant parfaitement l'arabe, il côtoya de près des musulmans. Il passait aussi des nuits entières devant le Saint-Sacrement, brûlait d'une dévotion d'enfant et de chevalier pour Notre-Dame d'Afrique et, après avoir assuré la subsistance des siens, distribuait ce qui lui restait en aumônes pour les pauvres.

En avril 1861, alors qu'il était commandant du cercle militaire de Laghouat, le poste avancé de DJELFA fut attaqué, et une trentaine de colons furent égorgés. Aussitôt qu'il en fut averti, SONIS réunit un goum et accourut sur les lieux du drame. Arrivant au petit matin, il surprit les assassins qui venaient encore, pendant la nuit, de massacrer plusieurs colons, dont un enfant au berceau. Réunissant un conseil de guerre, il les jugea et en fit fusiller sept, sous les murs du bordj.

« En faisant exécuter immédiatement les auteurs de ce crime inouï, écrivait-il à son chef, j'ai la conscience de remplir un devoir. Je suis en présence d'une population frappée de stupeur, je dois la rassurer. Je veux aussi prouver aux fanatiques qu'ils ne peuvent pas compter sur l'impunité de leurs crimes, pas plus que sur les chances d'une évasion ou d'une habile défense. »

Mais à Alger, un journaliste s'empara de l'affaire. Les loges maçonniques s'agitèrent, et le maréchal PELISSIER, qui était alors gouverneur d'ALGER, blâma SONIS et le releva de son commandement. Une année cependant ne s'était pas écoulée que la rébellion éclatait de nouveau, engendrant de nouveaux massacres. Le gouverneur dut envoyer des troupes pour rétablir l'ordre. SONIS écrivait : « On ne veut pas voir clair. On ne comprend pas qu'il y a, au fond, une querelle de religion et que les Arabes ne nous pardonneront jamais de ne pas être musulmans. Nous avons pris les choses à l'envers et nous nous sommes faits professeurs de fanatisme. Nous avons bâti des mosquées qu'on ne nous demandait pas, nous chrétiens qui n'avons pas d'églises. Nous recueillons ce que nous avons semé. Je crains bien que le bras de Dieu ne s'appesantisse sur ce pauvre peuple

*français qui n'était pas venu sur cette terre des Cyprien, des Augustin, sans un secret dessein de la divine miséricorde et qui, hélas ! a si complètement failli à sa mission. »*

**SONIS** « *était un homme juste dans ses actions, ses paroles et son commandement, témoigne un des soldats arabes qui servit sous ses ordres. Les mensonges et les calomnies ne trouvaient pas la porte de son esprit. C'était un valeureux guerrier que jamais les sabres n'ont fait reculer. Sa voix tonnait dans les jours de combat et son cœur restait ferme au milieu de la bataille. Il était le plus brillant des cavaliers. Sa piété le rendait agréable à Dieu et sa religion faisait notre amour pour lui. »*

(Source : <http://crc-resurrection.org/toute-notre-doctrine/restauration-nationale/algerie/terre-francaise-1830-1916/>)

**NDLR** : Il existe aussi une thèse sur son passage maçonnique que je me dois de vous signaler par objectivité.

[http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Mythe\\_general\\_de\\_Sonis.pdf](http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Mythe_general_de_Sonis.pdf)

2/ **Bouteflika n'est plus un « président aux trois quarts »**



Il en rêvait depuis 1999, le Parlement algérien l'a fait. En adoptant la nouvelle Constitution, les élus algériens font donc du président le seul maître à bord. Il peut désormais organiser une succession à sa convenance.

**Extrait** [...Certes, le nouveau texte constitutionnel consacre le berbère langue officielle mais pas comme langue de l'État et il comporte un certain nombre de dispositions garantissant les droits et libertés comme l'inviolabilité de la liberté de conscience et de la liberté d'opinion ou la fin de l'embastillement des journalistes pour délit de presse, il n'en reste pas moins qu'une certaine incertitude demeure sur le sort concret réservé à tous ces droits et libertés puisqu'ils restent soumis à des lois organiques à venir.

Une autre disposition a soulevé un tollé, celle concernant les binationaux. L'article 51 qui stipulait que « la nationalité algérienne exclusive est requise pour l'accès aux hautes responsabilités de l'État et aux fonctions politiques » a été modifié : désormais seuls les postes dits « sensibles » comme la défense et la sécurité, leur sont interdits....]

Cliquez SVP sur ce lien pour lire cet article : <http://www.humanite.fr/bouteflika-nest-plus-un-president-aux-trois-quarts-598270>

**Extrait** [...Parmi les points de la nouvelle Constitution, la disposition barrant aux binationaux l'accès aux hautes fonctions a particulièrement fait polémique.

Le débat a en effet été très virulent. Les **quatre à cinq millions d'Algériens de France** notamment sont extrêmement déçus. Beaucoup ont participé à la guerre de libération du pays et même s'ils ne vivent pas en France, ils votent et participent à la vie démocratique du pays. Cette disposition est un non-sens : comment peut-on avoir des joueurs binationaux dans l'équipe algérienne de football qui défendent les couleurs du pays et pas de binationaux dans les hauts postes ? D'autant que jusqu'à maintenant, il y a toujours eu des ministres à double, voire triple nationalité. Et soudainement, c'est fini en 2016 !

Les binationaux franco-algériens sont à la fois rejetés en France et en Algérie, c'est un peu comme s'ils se retrouvaient apatrides.

La question est d'autant plus douloureuse qu'elle fait écho à la déchéance de nationalité en France : les binationaux franco-algériens sont à la fois rejetés en France et en Algérie, c'est un peu comme s'ils se retrouvaient apatrides. La polémique n'a pas fini d'enfler...]

Pour lire en entier : <http://www.france24.com/fr/20160208-algerie-nouvelle-constitution-interview-hassan-moali-societe-civile-loi-corruption>

### 3/ Hier l'Algérie française, demain la France algérienne - Auteur Manuel GOMEZ -

Depuis l'indépendance on leur a appris, et on leur apprend toujours, à haïr la France, son colonialisme et son génocide, et j'en passe.

Le Fonds monétaire international prévoit que, d'ici cinq ans, l'Algérie sera à court de liquidités, compte tenu de la baisse dramatique du prix du baril de pétrole.

L'effondrement financier est déjà ressenti à Alger et ce n'est pas une bonne nouvelle pour la France, ni pour moi d'ailleurs ! Mon vœu le plus cher serait que les Algériens soient heureux de vivre et de prospérer chez eux, en Algérie. Or, ce ne sera pas le cas. Ils vont être des millions à traverser la Méditerranée car ils n'ont pas d'autre porte de sortie.

De Gaulle pensait avoir tout fait pour éviter cette situation mais, comme il en paraissait horrifié, demain sa tombe pourrait fort bien être visitée dans le cimetière de Colombey-les-Deux-Mosquées.

Après l'indépendance, une convention internationale (en 1968) sur les droits communs des étrangers ne s'est pas appliquée à l'Algérie. Elle permet aux Algériens d'obtenir une dérogation et de bénéficier de grandes largesses dans l'attribution des passeports vers la France. Alors président, Nicolas Sarkozy estimait qu'il était nécessaire de revenir notamment sur ces accords, mais il n'en a rien été, comme bien d'autres promesses non tenues.

Depuis l'indépendance, on leur a appris, et on leur apprend toujours, à haïr la France, son colonialisme et son génocide, et j'en passe.

Et nos gouvernants ne sont pas en reste. Souvenez-vous de François Hollande, en 2012, c'était une honteuse repentance : « *Pendant 132 ans, l'Algérie a été soumise à un système profondément injuste et brutal. Je reconnais les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien. Nous avons un devoir de vérité sur la violence, sur les injustices, sur les massacres, sur la torture, etc.* » Pour Alain Juppé, qui poursuit sa tournée électorale pour les primaires LR par l'Algérie (Bordeaux est jumelée avec Oran) : « *Les Algériens sont chez eux en France.* »

Il est vrai que les binationaux sont bien mieux « assimilés », ou « intégrés » (à vous de choisir), en France qu'en Algérie...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.bvoltaire.fr/manuelgomez/hier-lalgerie-francaise-demain-france-algerienne.236854>

### 4/ Anciens combattants : quand l'Algérie dicte sa loi à la France

Paris refuse le titre de « Prisonniers » aux harkis victimes du FLN car, dixit un ministère, ce « *serait très mal interprété par les autorités algériennes* » !

**Extrait** [...Samedi (6 février), à L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne), lors de l'assemblée annuelle de l'Association nationale des anciens supplétifs d'Algérie, *Boulevard Voltaire* s'est procuré un document prouvant l'allégeance du

gouvernement français au FLN au mépris de Français : *Les Harkis*.

Le document émane du secrétariat d'État aux Anciens combattants et à la Mémoire (sélective ?), dépendant du ministère de la Défense de M. Le DRIAN.



Qu'y lit-on ? Que, lors d'une réunion, les harkis avaient abordé un « sujet qui lui tient à cœur : la modification de l'intitulé du statut des porteurs de la carte de victime de la captivité en Algérie ». Les harkis souhaitent simplement que ce charabia si inepte, si abject soit changé en « prisonnier de guerre » ou « prisonnier du FLN » à l'image de l'Indochine avec le statut de « prisonnier du Viêt-Minh » ! Refus catégorique ministériel. La raison ? Parce que la dénomination « prisonnier du FLN », lisez bien, « ne peut être envisagée du fait du contexte politique bilatéral entre la France et l'Algérie. En effet, à l'heure actuelle, la priorité est de préserver les relations avec ce pays et le titre sollicité de "prisonnier du FLN" serait très mal interprété par les autorités algériennes. » On rêve ? Non, c'est dit ! Mieux : c'est écrit ! Les autorités « très démocratiques » algériennes tiennent toujours – sinon dans une main de fer, du moins sur un fauteuil du même métal – l'État français en vue de décisions concernant des... Français !]...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité de l'article : <http://www.bvoltaire.fr/jacquemartinez/anciens-combattants-lalgerie-dicte-loi-a-france,237085>

## 5/ Les Phares d'Algérie : Vigie de la côte

Zinedine ZEBAR et Mohamed BAHLI : Les Phares d'Algérie : Vigies de la côte, beau-livre, 288 pages, Editions Casbah

**Extrait** : ...On apprend aussi à travers le linéaire des phares algériens que le choix du site de l'implantation obéissait à des contingences géostratégiques : « *Le phare de Ténès, inauguré en 1865, a été suivi par l'implantation d'autres phares sur le littoral de l'ouest du pays.* » L'objectif des autorités coloniales françaises était de sécuriser la côte par un système de signalisation permettant ainsi aux vaisseaux d'acheminer les troupes destinées à la conquête de l'ouest algérien et à mater les insurrections des tribus alliées à l'Emir d'ABD-EL-KADER.

**25 phares ont été construits de 1861 à 1954.** Selon les normes adaptées à l'époque. La plupart ont une architecture et une maçonnerie qui ne sont pas similaires. Leur tour se présente de différentes formes. Carrée, octogonale ou cylindrique. A titre d'exemple, le phare de l'îlot d'Arzew est une tour cylindrique en maçonnerie lisse de 12 mètres de haut. La région d'ARZEW possède une longue histoire en tant que lieu de négoce réputé pour la sûreté de son port. ARZEW tirerait son origine du berbère « arzieu » qui veut dire « broche, forte pointe ». Les phares de LA CALLE, TARF (1850), Cap ROSA, LE TARF (1906), Cap CARBON, BOUGIE (1907), Cap MATIFOU, l'Amirauté à ALGER, Cap de l'aiguille KRISTEL, ORAN (1865), Cap FALCON, ORAN (1868), l'île de RACHGOUN, AÏN TEMOUCHENT (1870) ou encore celui des deux Frères Ghazaouet à TLEMCCEN, sont autant de vestiges remarquables de

par leur beauté, envergure et surtout histoire.  
Un patrimoine effarant !



Le phare de TENES

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'article en entier : [http://www.elwatan.com/culture/ces-effarants-aiguilleurs-de-la-mer-02-02-2016-313422\\_113.php](http://www.elwatan.com/culture/ces-effarants-aiguilleurs-de-la-mer-02-02-2016-313422_113.php)

**NDLR** : Voici un lien qui vous permettra de visualiser les phares d'Algérie :

[http://www.huffpostmaghreb.com/2015/08/08/histoire-phares-algerie\\_n\\_7917910.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2015/08/08/histoire-phares-algerie_n_7917910.html)

Il faut rappeler l'histoire à nos amis algériens : ABD-EL-KADER, s'est rendu au Général LA MORICIERE le 23 décembre 1847 pour être présenté le lendemain au duc d'AUMAËLE et acheminé en France. Dès lors la pacification de tout le littoral algérien était assurée.

Je pense que la seconde étape de construction des phares était plutôt liée à la mise aux normes internationales des côtes algériennes et ainsi assurer la sécurité maritime, qui n'existait pas.

6/ Sofiane FEGHOULI conseille aux Franco-Algériens de choisir....

Dans une interview accordée à la presse algérienne, Sofiane FEGHOULI, qui a choisi de jouer pour l'Algérie, conseille aux Franco-Algériens de suivre le même chemin que lui.

Sofiane Feghouli est un binational franco-algérien. Formé au Grenoble Football 38, l'actuel joueur du FC Valence a connu l'équipe de France dans les catégories de jeunes avant de prendre la décision de jouer pour l'équipe nationale algérienne. Et le milieu de terrain ou ailier droit conseille aux jeunes qui ont le choix entre la France et l'Algérie - comme Yassine BENZIA (Lille) ou Adam OUNAS (Bordeaux) - de suivre le même chemin que lui. « *Si j'ai un conseil à donner à ces nouveaux jeunes, c'est de ne pas hésiter d'opter pour le pays de leurs parents, c'est un principe à ne pas discuter. Il ne faut pas oublier l'histoire entre la France et l'Algérie, où il y a eu des choses très graves qui se sont produites par le passé. Juste pour ça, je leur demande de jouer pour l'Algérie* », a-t-il déclaré dans une interview accordée à La Gazette du Fennec. ...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://sport24.lefigaro.fr/le-scan-sport/2016/02/06/27001-20160206ARTFIG00107-sofiane-feghouli-conseille-aux-franco-algeriens-de-choisir-l-algerie.php>



Et aussi : <http://www.liberte-algerie.com/sports/feghouli-la-loi-des-bahamas-et-la-guerre-des-binationaux-241759>

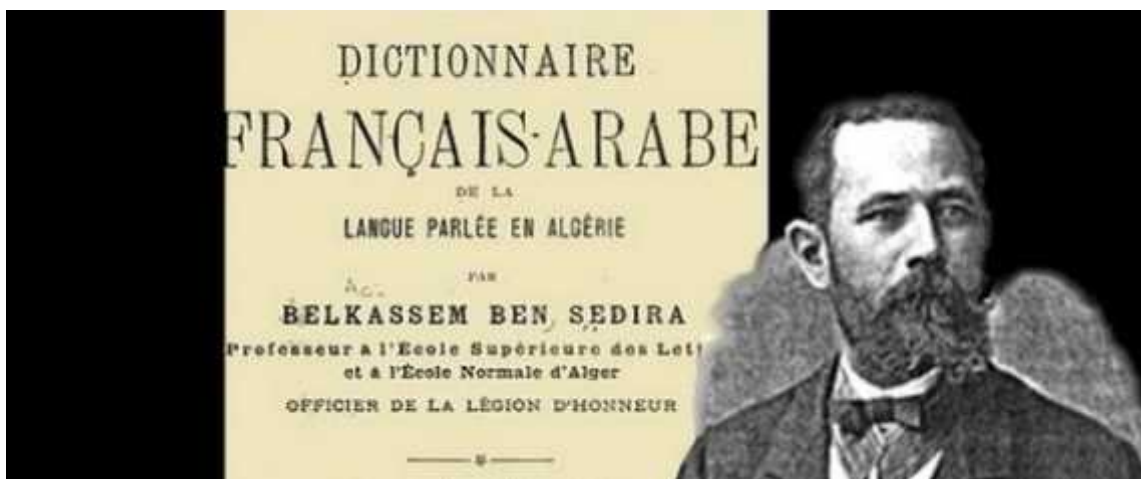
**NDLR** : Personne, en France, ne les oblige à rester dans un pays qui les a, paraît-il, *martyrisé* il y a plus de 54 ans. Nous en 1962, en très grande majorité, avons pris le chemin de l'exil persuadé de l'impossibilité à vivre ensemble et sans revendiquer la nationalité algérienne !

Plein d'idéologie des *pieds-rouges* ont tenté de nous remplacer. Cela n'a duré que trois ans quand le camarade BOUMEDIENE a sonné la fin de la récréation....

Dès lors, pour ceux qui ont des états d'âme, il est recommandé de mettre en adéquation leurs convictions en rejoignant le pays de leurs rêves.

## 7/ Réédition d'un dictionnaire Français-Arabe algérien vieux de 120 ans

Une nouvelle édition du dictionnaire Français-Arabe algérien de Belkacem BEN SEDIRA, un ouvrage publié pour la première fois en 1886, vient de paraître aux éditions "Dar Khettab"...



Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://www.huffpostmaghreb.com/2016/02/03/reedition-dun-dictionnaire-francais-arabe-algerien-vieux-de-120-ans\\_n\\_9147822.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2016/02/03/reedition-dun-dictionnaire-francais-arabe-algerien-vieux-de-120-ans_n_9147822.html)

## NOS SOUVENIRS

**-Hamam MELOUANE : la secousse tellurique a causé la fissuration de quelques bâtisses**



La secousse tellurique enregistrée, mercredi à 2h :12mn du matin, de magnitude de 4,7 sur l'échelle ouverte de Richter, à Hamam Melouane, à l'Est de BLIDA, a causé la fissuration de quelques bâtisses, sans, pour autant, engendrer des dégâts humains et matériels, a déclaré Brahim Hamiche, Président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) à l'Agence de presse algérienne (APS)....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://www.huffpostmaghreb.com/2016/02/10/hammam-melouane--la-secousse-tellurique-a-cause-la-fissuration-de-quelques-batisses-\\_n\\_9200114.html?utm\\_hp\\_ref=algeria](http://www.huffpostmaghreb.com/2016/02/10/hammam-melouane--la-secousse-tellurique-a-cause-la-fissuration-de-quelques-batisses-_n_9200114.html?utm_hp_ref=algeria)

**-La France est ici (mai-juin 1958) - Sources ECPAD et info transmise par Mr G. GREGORIO –**

« La France est ici...Elle est ici en vous, hommes et femmes d'Algérie. Elle est ici dans son armée... » : Eloge de l'armée en Algérie par le général De Gaulle.

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.ecpad.fr/la-france-est-ici-mai-juin-1958>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO